

SAINT NAZAIRE

Autopartage professionnel nouvelle génération

Le problème

Dès 2008, la mise en place de pools - 55 véhicules sur 2 sites - a permis de mutualiser l'usage des véhicules de service et d'en supprimer 15%. La gestion en est centralisée : armoires à clefs supervisées à distance, agents assurant les pleins d'énergie, le nettoyage, le suivi technique et l'accompagnement des utilisateurs. La nécessité d'installer des armoires à clefs ne permettait pas de poursuivre la mutualisation du parc, y compris pour des véhicules isolés, du fait des coûts d'investissement importants et des infrastructures nécessaires (connexion réseau, proximité du lieu de stationnement, sécurisation...).

Votre solution innovante

Déploiement d'une solution d'autopartage professionnelle, sans armoires à clefs, dotée d'un ensemble de fonctionnalités innovantes pour les déplacements des agents de la collectivité avec élargissement à la communauté d'agglomération dans un premier temps, et perspective ultérieure d'ouverture aux particuliers en location.

Les objectifs

La démarche vise à réduire le parc de véhicules et le coût de leur renouvellement.

Elle doit accroître le ratio du nombre d'utilisateurs par véhicule mutualisé en donnant l'accès à davantage d'agents.

Elle doit favoriser les bonnes pratiques, un usage plus équitable et responsabiliser les utilisateurs grâce au module écoconduite.

La description de l'innovation

- **Qui**

Les élus de Saint Nazaire actent en janvier 2016 l'optimisation du parc de véhicules, le pilotage de la démarche étant confié à la direction logistique/service Parc automobile transport. Fin 2017, la communauté d'agglomération (CARENE) confie la gestion de son pool de véhicules à ce service, devenu mutualisé.

- **Pour qui**

Les bénéficiaires sont les conducteurs des deux collectivités : 300 utilisateurs et 17 000 réservations en 2018 pour les 2 premiers pools ; 450 utilisateurs en 2019

- **Quoi**

Les utilisateurs réservent un véhicule via ordinateur ou smartphone, puis se présentent devant le véhicule. Ils y accèdent avec leur badge professionnel (La clef reste dans la boîte à gants). Une fois l'usage terminé et le badgeage de fin de réservation, le véhicule devient disponible pour un autre utilisateur.

En outre, les conducteurs bénéficient de fonctionnalités innovantes : conseil pour adopter une conduite plus économique et respectueuse de l'environnement, covoiturage intégré à l'autopartage (l'utilisateur choisit s'il réserve un véhicule, ouvre sa réservation au covoiturage ou s'il en recherche un)

Sont à tester début 2020, de manière collaborative, pour en mesurer les avantages et incidences : l'usage des véhicules sans réservation préalable et l'utilisation en trajet simple (complémentaire à un usage classique en aller et retour).

Ces possibilités sont sources d'une offre de service et d'optimisation nouvelles. Cela fluidifierait les déplacements professionnels et optimiserait l'usage de la flotte de véhicules. Pour le gestionnaire, la remontée d'informations automatisée (kilométrage, niveau de carburant, voyant tableau de bord...), ciblent les interventions au juste nécessaire.

- **Quand**

Validation de la proposition par les élus et l'administration fin 2017, lancement de la consultation juillet 2018, préparation des paramétrages fin 2018, début du déploiement janvier 2019.

Le périmètre du 1er semestre 2019 : 66 véhicules sur 3 sites (opérationnel). Doit s'y ajouter au 2ème semestre 2019, 20 véhicules sur 2 sites et sont à l'étude des extensions en mini-pools.

Les moyens humains et financiers

Marché à groupement de commandes entre Saint-Nazaire, la CARENE et Silène, l'office public de l'habitat local. Le service fonctionne avec :

- Un technicien – gestionnaire du système (0.3 ETP)
- Des agents de proximité (entretien véhicules et accompagnement utilisateurs (1.1 ETP)
- Le secrétariat du service pour l'assistance et le dépannage à distance (0.2 ETP)

- **Coûts du système :**

- 70 000 € HT en investissement
Déploiement solution informatique, formation, interfaces informatiques, 20 500 € HT ;
Installation et préparation de 60 véhicules, 49 500 € HT.
- 30 240 € TTC/an en fonctionnement : abonnement pour 60 véhicules.

L'évaluation de l'innovation

- **Impact :**

Cela concerne actuellement environ 450 utilisateurs pour 66 véhicules. Sous 2 à 3 ans, on pourrait réduire le parc de véhicules légers de 10 à 12 %, soit environ 12 véhicules.

L'objectif est d'optimiser le ratio nombre d'utilisateurs/véhicule et de réduire les coûts de fonctionnement (carburant et pièces d'usure) malgré les nouvelles missions de la collectivité.

- **Potentiel**

La solution peut être déployée en intra ou inter-collectivité(s) à des véhicules stationnant au même endroit sur un parking dédié.

Les règles d'usage sont à homogénéiser, la gestion à centraliser sur un service, des moyens humains à dégager pour la supervision et le volet logistique.

- **Bilan, suivi, projet d'évolution**

Une fois le système rodé pour l'usage interne, un autopartage avec les particuliers est envisagé, hors horaire d'ouverture des services et en test.

L'étude est en cours, en partenariat avec l'ADEME, Saint Nazaire ayant été retenue dans le cadre d'un appel à projet. Cette étape peut permettre de répondre aux nouvelles attentes sociétales et d'amortir le système plus rapidement.

3 Mots clés : Mobilité - Numérique - Economies